

## SAINT-ETIENNE

## Jaloux, il violente sa copine et la menace avec un couteau



Placé en garde à vue, le jeune homme a reconnu les violences et les menaces à l'encontre de sa compagne. Photo d'illustration/Archives Le Progrès/Rémy PERRIN

Un jeune homme de 23 ans a été placé en garde à vue, dimanche en fin de journée, et entendu par les policiers dans le cadre d'une affaire de violences conjugales. Tout commence vers 19 h 50 lorsque sa compagne alerte le commissariat pour signaler qu'elle a été victime de violences durant le week-end. Le jeune couple se trouvait alors de passage à Saint-Etienne. Une patrouille se rend alors au contact de la victime, dans le quartier des Ursules, et interpelle le conjoint présumé violent. Ce dernier a reconnu avoir porté des coups à son amie (celle-ci présentait des ecchymoses qui n'ont pas justifié d'ITT) et l'avoir menacée avec un couteau. Il aurait expliqué son comportement par un accès de jalousie. Il devra répondre de son comportement devant la justice.

Rémi BARBE

## VAULX-EN-VELIN/69

## Ils pillent 24 voitures dans l'annexe de la fourrière de Lyon



Photo d'illustration LBP/Vincent LINDENEHER

Ce dimanche après-midi, deux individus âgés de 30 et 33 ans, tous deux défavorablement connus des services de police, se sont introduits dans l'annexe de la fourrière de Lyon, située à Vaulx-en-Velin, où ils ont fracturé 24 véhicules en stationnement.

Surpris en pleine action, ils ont été interpellés vers 15 h 30, rue Francine-Fromont, et placés en garde à vue. Ils ont reconnu qu'ils étaient entrés par un trou dans le grillage, dans le but de récupérer une batterie et un cric. Ils ont été présentés ce mardi au tribunal judiciaire, en vue d'une comparution immédiate.

## LOUDES/43

## Le jeune malien Madama Diawara, placé en centre de rétention administrative

Madama Diawara, le jeune Malien menacé d'expulsion, a été placé en centre de rétention administrative, après avoir été en garde à vue, mardi matin, à Gerzat (Puy-de-Dôme) par la police de l'Air et des frontières pour usage de faux documents.

« C'est très dur pour nous émotionnellement de voir Madama dans cette situation mais nous allons rester ici jusqu'à ce qu'il soit libéré », a affirmé Véronique de Marconay, sa mère d'accueil, à l'AFP. « Mon compagnon et moi avons été interrogés séparément en audition libre », précise-t-elle. À la veille de cette convocation, l'enseignante espérait que « la situation évoluera de manière positive », puisque le 25 février, un nouvel acte de naissance avait été fourni à la préfecture qui s'était engagée à ce qu'il soit expertisé rapidement par la police de l'Air et des Frontières. Ce nouveau document devait permettre de lever le doute de la préfecture sur l'authenticité du premier acte de naissance et qui refusait de délivrer l'autorisation de travail et le titre de séjour nécessaires au jeune homme, âgé de 19 ans. La situation de Madama Diawara avait suscité une vague de soutien en Haute-Loire et une pétition lancée par le couple a recueilli plus de 35 800 signatures.



Madama Diawara est entendu par la police de l'Air et des Frontières à Gerzat (Puy-de-Dôme). Photo archives Le Progrès/Lise GARNIER

Avec AFP





Profitez-en maintenant et payez en 2022.\*

Nouvelle SEAT Leon

e-HYBRID rechargeable

**Nouvelle SEAT Leon FR 1.4 e-HYBRID 204 ch DSG6 : consommation mixte WLTP (min - max l/100 km) : 1,1 - 1,3. Émissions de CO<sub>2</sub> WLTP (min - max g/km) : 26 - 30.** Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

**Offre uniquement valable pour la souscription d'une location longue durée VOLKSWAGEN BANK.** \*Offre de location longue durée sur 36 mois et 30 000 km avec annulation des loyers couvrant sur l'année 2021 (hors prestations facultatives), avec un premier versement en 2022. Offre non cumulable réservée aux particuliers et valable sur les modèles neufs Ibiza, Arona, Ateca & Nouvelle Leon pour toute commande avant le 31/03/2021 et immatriculation avant le 30/06/2021, dans le réseau SEAT participant en France métropolitaine, sur véhicules en stock et selon disponibilité. Sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN BANK GMBH - SARL de droit allemand - Capital social : € 318 279 200 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr) - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune - 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise : 451 618 904, Volkswagen Group France - SA, au capital de 198 502 510 € - 11, avenue de Boursonne Villars-Cotterêts RCS Soissons 832 277 370.

Visuel borne de recharge non contractuel. **Conditions sur seat.fr**